

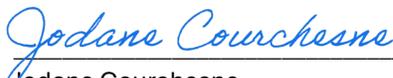
AVIS PUBLIC

Avis public | Demande d'autorisation de démolition 81 et 85 chemin Quai-Public, Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau, J0X2X0

AVIS est par les présentes donné de ce qui suit :

1. Le comité d'étude des demandes de démolition d'immeubles statuera sur une demande d'autorisation de démolition de 2 bâtiments principal situé au 85 chemin Quai-Public, Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau J0X 2X0 et de 1 bâtiment 81 chemin Quai-Public, Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau J0X 2X0.
2. Tous les plans et documents relatifs à ce projet sont disponibles pour consultation au 27 chemin principal, Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau, J0X 2X0 (Bureau Municipal).
3. Toute personne souhaitant s'opposer à la démolition doit, dans les dix (10) jours de la publication du présent avis, soit jusqu'au 16 août 2025, 23 h 59, faire connaître par écrit son opposition motivée à la greffière à l'adresse courriel dg@sainte-therese-de-la-gatineau.ca.
4. Le comité d'étude des demandes de démolition statuera sur ladite demande à sa séance du 19 août 2025, à 18 h 30, au Centre d'interprétation du cerf de virginie, 6 chemin barrage, Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau, J0X 2X0. Tout intéressé peut se faire entendre par le comité relativement à cette demande à ladite séance.

DONNÉ à Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau ce 5e jour d'août 2025.



Jodane Courchesne
Directrice générale
Greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Jodane Courchesne, directrice générale, greffière-trésorière, de la municipalité de Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau, certifie sur mon serment d'office que j'ai publié l'avis public aux endroits désignés par le conseil municipal le 6 août 2025 entre 8h00 et 16h00 ainsi que sur le site web de la municipalité.



Jodane Courchesne
Directrice générale
Greffière-trésorière